

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
 PARIS : HAYAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Imprimerie A. Laytou.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 45 ^m matin.	9 h. 16 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 31 ^m matin.
5 h. » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 20 ^m soir.	8 h. 8 ^m soir.	5 » 52 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h 21 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	—	11 » 7 » »	2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire : (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.)

Cahors, 11 Septembre.

Tandis que par l'utopie dangereuse du rachat des grandes lignes ferrées, d'immenses intérêts se trouveraient anéantis et l'industrie privée ruinée, au profit d'un monopole officiel en opposition avec tous les principes d'un gouvernement démocratique et libéral, voici une question bien de nature, par son utilité pratique, à préoccuper nos assemblées et à donner carrière à l'esprit d'initiative de nos gouvernants.

Il s'agit de l'exécution des *petits chemins de fer* d'intérêt local.

Nous lisons à ce sujet dans la France, un excellent article de M. L. Simonin, que nous nous empressons de reproduire, car il intéresse au plus haut point les populations rurales.

Il serait à désirer qu'un pétitionnement général vint imposer, pour ainsi dire, à l'attention du Gouvernement et des Chambres, un projet si digne de sollicitude, et dont l'exécution, en donnant une vie nouvelle aux transactions commerciales, assurerait la richesse des campagnes.

LES PETITS CHEMINS DE FER.

Un ingénieur civil, M. Ernest Chabrier, s'étudia à populariser depuis sept ans, avec une activité que rien ne lasse, la question des chemins de fer routiers.

Il en écrivait dernièrement aux conseils généraux ; mais ceux-ci se sont occupés, cette fois, plus volontiers de politique, que des vrais intérêts du pays.

Établir des voies ferrées le long des accotements des routes, mettre ces voies à la disposition des agriculteurs, diminuer ainsi les frais de transport, tel est le but qu'il s'agit d'atteindre.

Le Parlement est depuis longtemps saisi de cette question.

S'il s'était, lui aussi, un peu plus occupé des lois d'affaires, il eût même entièrement résolu, à la dernière session, ce problème qui préoccupe le pays.

Les chemins de fer routiers sont les véritables chemins de fer d'intérêt local, et quand le territoire de la France en sera sillonné, on aura rendu ainsi à l'agriculture, au commerce et à l'industrie d'inappréciables services.

Jusqu'à présent, il n'y a qu'un département, la Meuse, qui ait un chemin de fer routier de quelque importance ; la longueur en est de 30 kilomètres ; tous les riverains se plaisent à reconnaître les avantages de cette espèce de chemin de fer vicinal.

Il paraît que le département de Seine-et-Marne et peut-être un ou deux autres départements avec celui-ci, ont établi aussi quelques kilomètres de ces nouvelles voies.

En l'espèce, de quoi s'agit-il ?

De proportionner, comme on l'a dit, l'outil au travail à exécuter.

Nous voulons mettre le village, l'usine et la ferme en rapport avec la gare voisine par un petit chemin de fer qui permette à la fois d'accélérer, de régulariser les transports et d'en diminuer le prix.

Notre chemin sera modeste : de petits rails, de petites voitures, une petite locomotive, et nous emprunterons les accotements des routes de terre déjà existantes pour dérouler notre ruban de fer.

L'espacement des rails sera de 75 centimètres, alors qu'il atteint sur les grandes voies ferrées 1^m50 ; nos rails pèseront 10 à 15 kilogrammes par mètre courant, au lieu de 30 à 40, et notre locomotive 10 à 15 tonnes au lieu de 50 à 60.

Notre chemin de fer sera, si vous voulez, une sorte de tramway de campagne avec locomotive. Il pourra s'arrêter à volonté en route, y prendre et déposer des voyageurs, des marchandises.

La vitesse du train sera modérée ; le prix du fret en rapport avec le trafic, mais toujours beaucoup plus bas que le tarif exigé par les messageries et le roulage.

Les gares seront rustiques, sans aucun luxe ; les employés réduits au plus petit nombre.

Le conducteur du train pourra, au besoin, délivrer les billets et en encaisser le montant pendant le parcours.

En un mot, on fera le moins de frais possible, pour que le prix du transport soit toujours le plus bas.

Les gens qui ont peur de tout, disent que le passage de la locomotive sur les routes ou dans les villages effraiera les chevaux.

Il est prouvé qu'il n'en sera rien par ce qui a déjà été expérimenté. En Amérique, d'ailleurs les plus grandes voies ferrées traversent librement les villes.

Le chemin de fer sur routes est le véritable chemin de fer économique, et je dirai même démocratique.

Il existe déjà en Angleterre, aux Etats-Unis.

Je l'ai vu fonctionner aux mines de cuivre et aux mines de fer du lac Supérieur, dans l'Etat de Michigan.

Je sais qu'il en existe aussi un exemple aux mines de fer de l'Etat de Missouri.

En Angleterre, j'en relève un autre exemple sur les ardoisières du pays de Galles.

Ici, l'écartement des rails ne dépasse pas 2 pieds, ou environ 60 centimètres.

Au Creusot, aux houillères de Blanzay, dans Saône-et-Loire, on a du reste depuis longtemps établi aussi, avec beaucoup d'avantages, de ces petites voies ferrées.

Faisons partout de petits chemins de fer ; que le rail s'avance vers nos campagnes, jusqu'aujourd'hui déshéritées de ce merveilleux instrument de trafic, rendons en tous lieux les communications aisées, économiques, en les mettant à la portée de tous.

Les fermiers, les agriculteurs, les industriels, les négociants, toutes nos places de commerce, tous nos ports, tous les citoyens en un mot profiteront bien vite du développement et du bon marché des transports, qui amènera rapidement dans tout le pays, avec le développement simultané des affaires, une aisance et un contentement général.

L. SIMONIN.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRINCE GORTSCHAKOFF.

Le *Soleil* a reçu de M. Louis Peyramont, son correspondant, la lettre suivante :

En me rendant à Bade je n'espérais pas, vous le savez, recevoir du prince Gortschakoff des déclarations que sa position lui interdisait de faire, surtout dans les circonstances actuelles ; aussi n'ai-je pas été surpris de l'extrême réserve que le chancelier de l'empire de Russie a cru devoir observer et dont il m'a immédiatement prévenu. Cependant, pour ceux qui savent lire entre les lignes, il y a dans la courte conversation de Son Altesse nombre de choses dont je n'ai pas à souligner l'importance.

Moi. — Un esprit habitué comme celui de Votre Altesse à l'étude quotidienne des grandes questions ne peut pourtant pas se désintéresser complètement de ce qui se passe.

Le prince. — Complètement, cela serait trop dire ; mais, enfin, je ne m'en occupe que très peu. Ainsi, pour vous en fournir un exemple, on suppose sans doute dans le monde politique que la polémique acerbe de ces derniers temps, entre notre presse et celle allemande a dû tout spécialement nous préoccuper ; il n'en est rien, et les attaques passionnées dont j'ai été l'objet de la part de plusieurs journaux de Berlin n'ont pas eu un instant le don de m'émeuvor.

Cependant les critiques injustes ne me manquent point depuis quelques jours. Une feuille allemande disait, hier encore, que je fais de la politique sur des échasses. Ma politique, tout le monde la connaît ; elle n'a pas varié depuis vingt-quatre ans. En ce qui concerne la France, j'estime et j'ai toujours hautement déclaré à qui a voulu l'entendre qu'un affaiblissement prolongé de votre pays serait une lacune déplorable dans le concert européen. C'est sans nul doute à ces sentiments, que je n'ai jamais cachés un seul instant, que je suis redevable de l'hospitalité dont m'honore le chancelier d'Allemagne.

J'ai toujours dit à vos hommes d'Etat : Soyez forts ! c'est indispensable à votre propre sécurité et à l'équilibre nécessaire de l'Europe. Telles sont les paroles que je n'ai pas cessé de répéter à M. Thiers et, en dernier lieu, à M. le duc Decazes, lorsqu'il est venu me voir à Interlaken. Quel que soit le gouvernement de la France, c'est là ce que je lui prêcherai toujours en même temps que beaucoup de sagesse et de prudence dans ses rapports avec certaines puissances.

Moi. — Votre Altesse n'entrevoit-elle pas à un moment donné une coalition de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et, au besoin, de l'Italie contre la Russie et la France ?

Le prince. — Ah ! nous y voilà... (à ce moment le prince sourit et fait une légère pause, puis il reprend). Les journaux en parlent ; mais c'est un sujet qu'il vaut mieux, si vous voulez bien, ne pas traiter en cet instant. Tout ce que je puis assurer, en ce qui nous touche, c'est que nous ne craignons nullement une guerre d'invasion.

En tout état de cause, il est toujours bon d'être sur ses gardes, et un de vos célèbres fabulistes a dit avec raison que la méfiance est mère de la sûreté.

Moi. — Tout en regrettant que Votre Altesse ne veuille pas aborder l'examen des complications et perspectives, je comprends et je respecte les considérations qui la guident en ce moment ; mais on prête à Votre Altesse une irritation contre le prince de Bismarck, à propos du traité de Berlin et du régime douanier inauguré par lui en Allemagne.

Le prince. — Je n'ai conçu aucune espèce d'irritation de ce que le chancelier d'Allemagne a adopté un système économique désavantageux envers la Russie ; si j'avais été à sa place, j'aurais très vraisemblablement agi de même ; car, dans la matière, il n'avait à se préoccuper exclusivement que des intérêts allemands.

Quant au traité de Berlin, une dissertation à ce sujet m'entraînerait trop loin. Ni moi, ni mes co-signataires n'avons cru créer une merveille irréprochable en adoptant les stipulations diverses qui le composent. Tout ce que je puis ajouter, c'est que la

Russie a fait preuve d'une grande modération et d'un sincère amour de la paix, ce dont tous les hommes impartiaux et bien intentionnés doivent au moins lui tenir compte.

Moi. — Pour ne pas désobliger Votre Altesse, je n'insisterai pas davantage, d'autant plus que, par l'entrevue d'Alexandrowo, les relations entre la Russie et l'Allemagne me semblent devoir se rétablir sur le pied de la cordialité.

Le prince. — Les deux souverains s'aiment et s'estiment beaucoup, et l'affection qui les unit suffira certainement à écarter bien des difficultés et à applanir les légers différends qui pourraient surgir.

Encore une fois, je vous le réitère, afin que vous le transmettiez à vos compatriotes, je professe un amour profond pour la France et je crois en avoir donné des preuves convaincantes durant ces dernières années. Je considère comme un intérêt de premier ordre qu'elle tienne en Europe la place qui lui appartient à tant de titres. Oui, c'est un intérêt de premier ordre, non-seulement pour elle, mais pour toutes les autres nations. Une déchéance de la France serait un crime de lèse civilisation.

On lit dans la France :

Que pourrait gagner l'Italie à des événements militaires quelconques, qui, probablement, rempliraient l'Europe entière, sans qu'il restât un coin de terre où les dieux de la paix pussent trouver un refuge ?

Son importance actuelle prend surtout naissance dans la rivalité qui existe entre l'Allemagne et la France. Elle pèse, dans les combinaisons diplomatiques, du poids d'un appoint décisif. Elle peut presque aspirer à être l'arbitre de l'avenir.

Le jour où cette situation cesserait, et de quelque façon qu'elle cessât, elle retomberait dans un servage analogue, soit vis-à-vis de Paris, soit vis-à-vis de Berlin, à celui qu'elle a subi sous l'Empire, alors que Napoléon III pressait sans cesse sur elle et lui imposait la convention de septembre et l'odieuse spectacle de Mentana.

Chacun doit sentir cela à Rome, où l'orgueil national a de très légitimes susceptibilités, et personne n'a oublié l'impression pénible éprouvée par la foule, lorsque le prince impérial allemand, sur le balcon du Quirinal, prenant dans ses bras le petit prince de Naples, fils et héritier du roi Humbert, l'a embrassé avec ostentation devant le peuple. Il semblait que le successeur des chefs du Saint-Empire donnait ainsi d'avance l'investiture à un prince subordonné.

La prospérité de l'Italie a besoin de la paix, non-seulement chez elle, mais autour d'elle.

INSURRECTION DE CABOUL

Les journaux anglais sont toujours sous le coup des nouvelles de Caboul. Des dépêches officielles du vice-roi des Indes leur ont été communiquées et il ne leur est plus permis de se faire illusion sur la gravité de la révolte afghane.

Ces dépêches, portant la date du 6, sont fort circonstanciées. Il en résulte que, pendant la nuit du 4 septembre on a reçu, à Ali Khel, la nouvelle que dans la matinée du 3, l'ambassade britannique à Caboul avait été attaquée par trois régiments afghans révoltés auxquels, un peu plus tard, s'en sont joint six autres. L'ambassade s'est défendue avec énergie. Deux lettres de l'Emir, reçues à Ali Khel, la première, datée du 3, 8 heures du matin, dit que les troupes rassemblées à Bala Hissar, pour la paye, se sont tout à coup insurgées et après avoir lapidé leurs officiers, elles se sont précipitées vers sa résidence contre laquelle elles ont jeté des pierres. On a répondu par des coups de feu. La confusion était à son comble, La population de la ville et des environs, accourue à Bala Hissara

ommencé à détruire le parc d'artillerie et les magasins. L'Emir a envoyé Daoud Shah au secours de l'envoyé. Mais il a été renversé de cheval à coup de pierres près de la résidence et il est mourant. Zayha Khan fut alors envoyé par l'Emir qui le fit accompagner par son propre fils tenant le Koran et par des mollahs, mais sans résultat. Les troubles ont continué jusqu'au soir, et le désordre était inimaginable.

La deuxième lettre de l'Emir, datée du 4, ajoute que des milliers d'hommes se sont réunis pour détruire l'ambassade. Il y a eu un grand nombre de morts. Le soir on a mis le feu à la Résidence. Pendant toute la journée, Yakoub-Khan a été assiégé.

Le général Massy a reçu l'ordre de partir aussitôt de Ali Khel pour Shutar Garden. Le général Roberts, parti de Simla, devra avoir gagné Penvar en cinq journées et y prendre la direction d'une marche rapide sur Caboul. Le colonel Baker commandera une brigade. Le général Stewart a ordre de tenir à Candahar et de menacer Gilmzin si c'est nécessaire.

INFORMATIONS

M. GRÉVY A MONT-SOUS-VAUDREY

Le Journal du Jura du 9 septembre a reçu de Mont-sous-Vaudrey le récit suivant, de l'arrivée de M. Grévy et de la réception qui lui a été faite.

Un arc de triomphe avait été construit à l'entrée du village.

Dès quatre heures et demie, toute la population, ayant à sa tête M. l'adjoint, remplaçant M. le maire; le conseil municipal, tous les maires du canton, M. le curé, et toutes les autorités, s'est massée auprès de l'arc de triomphe. M. Grévy est arrivé à six heures un quart. Les jeunes filles de la commune, vêtues de blanc, se sont avancées, et deux d'entre elles ont offert des bouquets à M^{me} et à M^{le} Grévy. M. l'adjoint Dubaud a adressé un discours au président de la République.

La jeune fille chargée d'offrir un bouquet à M^{me} Grévy, lui a adressé ces quelques paroles : « Je suis heureuse et très flattée d'avoir été choisie pour vous offrir ce bouquet. Veuillez, je vous prie, l'accepter et croire à notre profond dévouement. »

L'autre jeune fille, dominée par l'émotion, n'a pu prononcer aucune parole en remettant le bouquet à M^{me} Grévy.

M. Grévy voulait se dérober aux acclamations, lorsqu'il trouva sur son passage un jeune enfant de dix ans du collège de Pontarlier, qui, à son tour, lui a adressé l'allocution suivante :

Monsieur le président,

Je pourrais peut-être, dans mon langage d'enfant, vous dire comme on vous vénérait à Pontarlier, mais c'est au nom de mes condisciples de Pontarlier, où chaque jour vous nous êtes donné comme le modèle des vertus civiques, que je viens, monsieur le président, vous saluer avec le plus profond respect. Nous apprenons l'histoire au collège; elle

enregistrera un jour que le président de la République française, notre grand franc-comtois, est venu voir le village qui l'a vu naître; il y est venu en Spartiate, sans escorte, mais sous une égide bien plus protectrice: l'affection d'un grand peuple, l'estime et le respect du monde entier. Permettez-moi, monsieur le président de la République, de vous offrir un bouquet.

M. Grévy a pris cet enfant dans ses bras, et l'a embrassé avec effusion en lui disant : « Mon petit ami, si tes camarades du collège de Pontarlier, sont aussi gentils et aussi intelligents que toi, cela promet pour la génération à venir. »

Puis M. Grévy remonta en voiture et rentra chez lui; la musique lui donna une sérénade. Toutes les maisons étaient illuminées. Dans la soirée, le président de la République s'est promené dans les rues au milieu de la population calme et respectueuse.

Le Gaulois a suivi M. Jules Grévy à Mont-sous-Vaudrey, et donne des détails curieux sur la vie du président de la République à la campagne :

A partir du jour de son arrivée, M^{me} Grévy ne reçoit personne. M. Grévy chasse peu, quoi qu'on ait dit. Il est courbé maintenant, et plus âgé qu'on ne croit généralement. Les bois de la commune sont loués par lui. Ce sont de petits bois où il y a du lapin, du lièvre et tout ce qu'il faut pour chasser bourgeoisement, à deux ou trois, le fusil sur le bras, en *busquant* ça et là, en flâneur plutôt qu'en chasseur.

Le Président a deux chiens. Il n'a ni piqueur ni rabatteur, ni autre serviteur. Un jardinier qui vient en journée chez lui, a élevé quatre ou cinq chiens qui représentent une meute, et, quand M. Grévy est là, ce jardinier se transforme en veneur. Il amène ses chiens et rabat le gibier, pour éviter à son client de trop longues marches. Nous voilà loin de la « chasse du roi Grévy » qu'on nous représente depuis de longues années. Aussi quand on imprima un jour que le président (alors de l'assemblée) avait invité le maréchal de Mac-Mahon à chasser « dans ses terres », on sourit à Mont-sous-Vaudrey.

Maintenant qu'il ne chasse plus guère, M. Grévy a fait installer des billards au deuxième étage de la maison des Chavannes. Quatre pièces au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier, trois billards au second. C'est là qu'il a déjà fait plusieurs parties depuis son arrivée, avec M. Fourneret, son neveu et secrétaire particulier, ou avec M. Dubant, le vénérable adjoint, son camarade d'école.

Une fois dans son ermitage, M. Grévy ne sort plus. Et on a beau lui faire des visites, il les rend peu ou prou. M. Dubant, adjoint, fait une visite; M. le curé aussi. C'est à peu près tout. M. le Président est en sabots, vêtu d'un parfait Goodchaux en coutil de chasse, tout marron, et coiffé d'un chapeau gris à la montagnard qu'il a depuis quinze ans.

Est-ce assez simple?

Retour des Amnistiés.

Le train ramenant les amnistiés, qui étaient à bord de la *Picardie*, est arrivé, le 9, à six heures du matin. Plus de 200 déportés faisaient partie de ce convoi, dont un grand nombre étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. La foule accourue à la gare d'Orléans, s'élevait à 10.000 personnes, parmi lesquelles beaucoup de parents et d'amis. Aucune manifestation politique n'a eu lieu. On a crié seulement « Vive la République! Vive la France! » Le comité d'aide aux amnistiés était représenté par un grand nombre de ses membres. M. Louis Blanc, qui le préside, distribuait lui-même les secours aux nécessiteux, assez nombreux parmi les nouveaux rapatriés. Des tables avaient été dressées boulevard de l'Hôpital, par les soins du comité. Du bouillon, de la viande et du vin y étaient servis aux arrivants, dont la satisfaction était évidente.

Parmi les déportés, il y en a plusieurs qui manifestent l'intention de retourner en Nouvelle-Calédonie, où ils ont laissé des intérêts sérieux, entre autres M. Bourdina, arrivé avec sa femme et sa petite fille. Il n'avait absolument aucune ressource quand il fut condamné à la déportation. Une fois à Nouméa, il se fit entrepreneur de travaux publics, et il possède aujourd'hui de trois à quatre cent mille francs. Il est décidé à retourner à Nouméa.

Lundi, le tribunal correctionnel de Paris a condamné pour ivresse et outrages aux agents, trois amnistiés faisant partie du premier convoi revenant de Nouméa. *La Gazette des Tribunaux* rapporte que, mercredi dernier, ils ont été arrêtés dans la soirée du jour de leur arrivée.

L'un d'eux, nommé Auguste Benoit, était couché sur un banc de l'avenue du Maine. En entrant au poste, il a dit aux gardiens de la paix :

— Je vous retrouverai, tas de s...

Quand il a été interrogé par le commissaire de police, voici ce qu'il a répondu :

— J'ai été amnistié et je suis arrivé ce matin, à cinq heures, à Paris, venant de Nouméa. En arrivant à la gare, des individus inconnus m'ont fait boire une grande partie de la journée avec eux, et le soir, étant sans argent et ne sachant où aller, je me suis assis sur un banc où on m'a retrouvé. J'avais reçu 2 francs du comité, mais j'avais dépensé cet argent.

Un autre, nommé Constant Fougerolle, l'a pris de plus haut avec les gardiens de la paix, arrêté à dix heures du soir, rue de l'Oratoire-du-Louvre, il a pris les n^{os} des agents en leur disant :

— Je vais écrire au président de la République et à M. le préfet de police, vous serez révoqués demain pour avoir eu l'audace d'arrêter un brave citoyen qui revient de l'île des Pins.

Fougerolle a été condamné, il y a quelques années, à six mois de prison pour vol. Aujourd'hui il a été condamné, ainsi que ses deux

camarades à un mois de prison pour délit d'outrages aux agents et à 5 francs d'amende pour ivresse.

Le Figaro donne la communication suivante qui vient d'être faite aux journaux républicains :

« Les combattants survivants de la rue d'Angoulême et du quai Jemmapes sont invités par leur ex-commandant à se trouver à une réunion qui aura lieu le dimanche, 14 septembre, rue du Roisseau, 17, près la rue Marcadet, à Montmartre. »

C'est signé E. C. (nous ne croyons pas devoir donner le nom), ex-commandant, condamné deux fois pour faits politiques.

Déjà !!!

LE VOL DU MINISTÈRE DES FINANCES.

Quelque grande que soit l'activité que déploie la police pour retrouver l'auteur du vol commis au Trésor, il a été impossible, jusqu'à ce jour, de retrouver les traces de l'audacieux voleur.

Dimanche matin, les principaux employés de l'administration des finances ont, sur les indications du commissaire de police du quartier, envoyé de nombreuses dépêches. Dans la journée, les magistrats instructeurs, accompagnés de M. Macé, chef de la sûreté, sont restés en permanence et ont recueilli diverses indications importantes.

En même temps, M. Léon Say, ministre des finances, a examiné minutieusement l'état général des bureaux, a trouvé leur installation défectueuse, et n'a pu s'empêcher de dire, à son passage entre les guichets où se fait le maniement des espèces : « Vraiment, c'est vouloir tenter le public : on voit trop et trop bien dans l'intérieur du bureau... »

Dans la journée d'hier, il a été question de l'arrestation provisoire du chef des agents du comptoir, M. H...; c'était un faux bruit.

A trois heures et demie, il avait avec M. Chazal un long entretien dans son bureau. Le pauvre homme est désespéré et ne cesse de pleurer.

En tous cas, le voleur ne pourra pas profiter de son larcin, car presque tous les billets portant cette mention à l'encre bleue : *A porter au crédit du Trésor public.*

Cette mention a été signalée à toutes les administrations publiques, aux banquiers, Compagnies de chemins de fer, etc.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.

Les convocations annuelles de la réserve et de l'armée territoriale ont donné lieu de constater un assez grand nombre de manquants parmi les hommes appartenant aux classes antérieures à celle de 1872, qui n'ont pu être retrouvés.

un long voile, semblait se soutenir avec peine. Osman la considéra un moment en silence; puis, sans lui adresser une parole, il fit signe à Mansour de le suivre avec la malheureuse enfant.

Dans la grande cour du sérail, une troupe de Druses était rassemblée. Au milieu d'eux se tenait un homme de taille moyenne, aux épaules carrées, aux bras herculéens. La physionomie de cet homme était d'une laideur horrible et d'une expression repoussante : c'était Saïd-Abdoul-Nalek, le tourmenteur renommé des pauvres chrétiens.

Près de Saïd, étaient placés à terre deux paquets de cordes, un fourneau allumé, des cercles de fer, des instruments de formes bizarres et d'apparence fantastique.

Ce fut en face de cette cour, sous l'arcade d'un membre d'une colonnade, qu'Osman-ben-Assah s'arrêta.

« Regarde, dit-il en se retournant vers Victorine, tu vois ce Druse : c'est Saïd-Abdoul-Nalek, celui qui sait si bien torturer les chiens. Autour de lui sont ses amis. Devant lui s'étalent les objets nécessaires à l'exécution d'un *giaour*. Tout est prêt il ne manque que le coupable. J'ai ordonné la mort du Français, et Saïd se prépare à exécuter mes ordres. J'ai voulu que tes yeux contemplassent le spectacle. Maintenant, retourne auprès du *giaour* et dis-lui ce que tu as vu. Ajoute encore, cependant, qu'Osman-ben-Assah, peut lui faire grâce de la vie, qu'il va le faire venir et que l'arrêt du *giaour* sera dans ses propres réponses! »

(A suivre.)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XXIV.

LE MARCHÉ.

Voilà où conduit l'orgueil musulman. Maintenant veut-on se faire une idée de cet amour-propre stupide, dont je parlais plus haut. Durant la guerre de Crimée, cet Akmed-Pacha, ce sanguinaire gouverneur de Damas, commandait la marine turque. Lors du bombardement de Sébastopol par les flottes alliées, les navires français et anglais se trouvaient embossés sous le feu des batteries, et les boulets russes balayaient souvent leurs ponts. La flotte turque, elle, était en arrière, à l'abri de tout danger. Akmed-Pacha, sur son navire amiral, assistait au combat. Voyant tomber les matelots français et anglais, il fut

tout à coup saisi d'une sorte de rage jalouse; pas un de ses hommes, à lui ne pouvait être même blessé. Pour me donner une idée juste de la valeur turque, Akmed-Pacha ordonna subitement que l'on prit au hasard trente matelots parmi les siens et qu'on les pendit. Il ne voulait pas qu'il fût dit que son escadre, à lui, fût demeurée sans pertes, et il fallut toute l'insistance de deux officiers français, arrivés heureusement à temps à son bord, pour sauver les pauvres victimes désignées pour l'amour-propre de l'amiral ottoman. De pareils faits en disent plus que ne pourraient le faire les phrases les plus pompeuses.

On comprendra donc aisément maintenant l'effet que pouvait produire sur les populations des Druses et des Turcs l'annonce de l'intervention de la France en faveur des Maronites et celle de l'arrivée prochaine des soldats français en Syrie.

La terreur, l'orgueil écrasé, l'amour-propre menacé d'un châtiement exemplaire, causaient dans tous les esprits une fermentation extrême, et tandis que les chrétiens échappés au carnage voyaient luire à l'horizon un rayon d'espoir, les Turcs, furieux et inquiets, essayaient de donner le change à leurs propres craintes en redoublant de menaces et en s'enivrant des derniers crimes.

Jamais peut-être l'esprit de torture ne se montra plus fertile en inventions féroces que durant les semaines qui précédèrent le débarquement de la colonne expéditionnaire. A Damas, sans la protection efficace d'Abd-el-Kader, les chrétiens échappés aux massacres, eussent été impitoyablement égorgés. Instruit par Aïchounâ des nouvelles du dehors, M. de Cast, qui connaissait à fond le caractère turc, avait parfaitement apprécié la situation. Un mo-

ment il avait espéré échapper au sort qui le menaçait ainsi que Victorine, mais après l'événement de la nuit précédente, il se considérait comme perdu sans ressources et il attendait la mort, cherchant à ressembler ses forces pour l'instant du supplice.

Dès le matin Osman-ben-Assah s'était rendu auprès de Fuad-Pacha, le gouverneur de Damas, et il était demeuré de longues heures au sérail du général turc. Lorsqu'il rentra dans sa demeure il paraissait plus sombre, plus inquiet, plus farouche encore que de coutume.

Mansour attendait respectueusement le maître dans le grand salon. Il interrogea d'un regard attentif la physionomie nuageuse du cheik, et s'avançant ensuite gravement vers lui :

« Le chagrin est sur les traits du cheik! dit-il.

— La colère est sur mon visage, répondit Osman, et la rage est dans mon cœur. Les *giaours* ont débarqué à Beyrouth.

— Fuad Pacha en a reçu la nouvelle certaine?

— Ce matin même.

— Alors les *giaours* vont marcher sur Damas?

— Oui.

Un silence suivit cet échange de paroles. Mansour paraissait être tout autant impressionné que le cheik semblait, lui, sombre et inquiet. Tout à coup Osman releva la tête.

« Saïd-Abdoul-Nalek est-il là? demanda-t-il.

— Il y est, répondit Mansour.

— Tout est préparé!

Mansour fit un signe affirmatif.

« Alors fais venir la Française! »

Mansour s'inclina et sortit. Quelques instants après il rentra conduisant Victorine, qui, enveloppée dans

rés, bien qu'activement recherchés par la gendarmerie. L'autorité militaire est convaincue que cet état de choses défavorable provient de décès, de disparitions pendant la guerre, de fixations de résidence à l'étranger, de doubles inscriptions, etc., car on sait avec quelle bonne volonté et quel zèle les réservistes et les territoriaux ont jusqu'ici répondu à l'appel de leur classe.

Des mesures viennent donc d'être prises, dit la *Republique française*, pour mettre fin à une situation qui est de nature à créer de graves mécomptes en maintenant de réelles non-valeurs sur les contrôles. Dorénavant les hommes qui n'ont pu être retrouvés depuis la formation des réserves et de l'armée territoriale seront rayés des répertoires spéciaux du recrutement et des corps de troupe, et figureront sur un registre dit des hommes recherchés. Les commandants des bureaux de recrutement enverront pour chacun de ceux-ci une demande de renseignements au maire du lieu d'origine, pour obtenir des indications précises sur les hommes non retrouvés, indications qu'au besoin on recueillera près des familles si les documents authentiques font absolument défaut.

En ce qui concerne les doubles inscriptions, on espère les voir disparaître en faisant relever par les commandants des bureaux de recrutement les noms de tous les hommes des classes antérieures à celle de 1867 nés dans une autre subdivision et inscrits dans la leur lors du recensement de l'armée territoriale en 1874, et en envoyant ces états au bureau de recrutement du lieu de naissance.

Enfin les gendarmes profiteront de toutes les occasions pour réclamer, aux hommes âgés de 20 à 40 ans, originaires d'autres lieux, le titre ou livret qu'aux termes de l'article 5 de la loi du 18 novembre 1856, ils sont tenus de présenter à l'autorité militaire, civile ou judiciaire, s'ils ne sont point dégagés de toute obligation militaire. Ils signaleront au commandant du bureau de recrutement ceux de ces hommes qui se trouveront dans une situation irrégulière, et ce dernier avisera.

Le ministre de la guerre a adressé aux chefs de corps la circulaire suivante :

Paris, le 1^{er} septembre.

Mon cher général, Il arrive fréquemment que le concours de l'armée et surtout des musiques militaires est sollicité pour rehausser l'éclat de certaines fêtes et cérémonies religieuses ou autres.

Je crois devoir vous rappeler que les musiques militaires étant organisées pour l'armée, ce n'est que par exception, et lorsqu'elles ont satisfait à toutes les obligations du service réglementaire et journalier, qu'elles peuvent être autorisées à prêter leur concours à des cérémonies ou à des réjouissances publiques. Pour obtenir cette autorisation, il devra toujours en être référé au ministre de la guerre par la voie hiérarchique.

Toutefois, comme dans quelques villes il est d'usage, sur la demande des autorités civiles, que la musique militaire se fasse entendre à de certains jours dans des endroits publics, je laisse à l'autorité militaire locale le soin, après en avoir référé au général commandant le corps d'armée, de fixer le jour et les heures de ces concerts, sous la réserve ci-dessus exprimée que le service ordinaire du régiment sera d'abord assuré.

Je vous prie de tenir la main à l'exécution de cette disposition.

Recevez, mon cher général, etc.

Le ministre de la guerre,

H. GRESLEY.

Une circulaire ministérielle est actuellement à l'étude dans les bureaux de la direction des services administratifs militaires, en vue de déterminer les moyens d'exécution du décret du 1^{er} août 1879, portant règlement d'administration publique sur l'organisation des services hospitaliers dans les hôpitaux militaires et dans les hospices civils. Dès que cette circulaire aura été arrêtée d'un commun accord avec le ministère de l'intérieur, la loi du 7 juillet 1877 sera mise en application. Espérons, dans l'intérêt de l'armée, que ce document ne se fera plus longtemps attendre.

Le *Journal officiel* publie un arrêté reportant au mois d'avril 1880 la première session d'examens de validation de stage dans les écoles de plein exercice et les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

Les élèves dont le stage sera terminé au 1^{er} novembre 1879, et qui en justifieront, seront admis à suivre les cours et à participer aux travaux pratiques des Facultés et écoles, dès le commencement de l'année scolaire 1879-1880; ils seront individuellement autorisés à prendre rétroactivement les inscriptions afférentes au premier semestre, sur la production des certificats d'assiduité aux cours et aux travaux pratiques, dès qu'ils auront subi avec succès l'examen de validation de stage.

Avis aux viticulteurs du Lot :

Un congrès viticole se tiendra à Nîmes, les 22, 23 et 24 septembre 1879.

Toutes les questions qui intéressent la conservation et la reconstitution des vignobles seront traitées par les représentants les plus autorisés des divers systèmes employés utilement jusqu'à ce jour.

On pourra constater dans le département du Gard les résultats obtenus par la *submersion*, les *vignes américaines* les *plantations dans le sable* et les *insecticides*. Des excursions seront également organisées pour visiter les divers essais qui ont déjà pris une sérieuse importance.

Par suite d'un abus de pouvoir, sur divers points, des municipalités ont annoncé l'interdiction de la chasse sur le territoire de leur commune.

Les conseils municipaux n'ont pas le droit de prendre des délibérations de ce genre, et les arrêtés des maires, visant le même objet, sont soumis à l'autorisation préfectorale.

On nous écrit de Souillac :

Notre foire du 9 septembre a été assez belle, quoique contrariée, cependant, vers deux heures, par la pluie bienfaisante, que nous avons depuis quelques jours. On y a compté plus de mille paires de bœufs. Ceux de travail étaient très-peu demandés et valaient de 4 à 600 fr. la paire; les gras se vendaient à des prix très-modérés.

Ces bestiaux, placés toujours sur les boulevards et sur la route de Sarlat, occupaient un grand espace, et ininterrompaient la circulation.

Les moutons et les brebis étaient au nombre d'environ huit cents. Peu d'affaires et bas prix : la brebis 0,60 c. le kilo, le mouton 0,75 c., poids vif.

La place aux cochons était comble et les prix très-faibles.

Les nombreux marchands, peu inquiétés par les clients, semblaient s'ennuyer.

Il serait à désirer, dans l'intérêt de la salubrité et de la sécurité publiques, que la municipalité affectât un endroit spécial au marché aux bœufs, au lieu de faire de nos Boulevards un vrai cloaque.

On lit dans le *Figaro* :

« Le frère Irlide, supérieur général des Ecoles chrétiennes, est parti hier pour Rodez. Il a l'intention de visiter tous les principaux établissements du Midi qui sont sous sa dépendance.

« Dans le sud ouest de la France, surtout, le frère Irlide jouit d'une grande popularité.

« On y est très fier de lui, qui, né dans le pays basque, a débuté à Bayonne.

« Le frère Irlide ne rentrera à Paris que la veille de la réouverture des classes.

Le tribunal correctionnel d'Aix a condamné par défaut la *Jeune République* à 500 francs d'amende et 500 francs de dommages intérêts, à la requête du supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes.

Le vice-consul de France à Saragosse a trouvé dans la prison de cette ville un nommé Louis Pajol, de Toulouse : ce malheureux si digne d'intérêt, gémit sous les verrous depuis cinq longues années, sans avoir été jugé. On pourrait obtenir sa mise en liberté provisoire en versant une somme de 500 fr.

Le représentant de la France à Saragosse fait appel à la charité des républicains de la Haute-Garonne.

Nous apprenons, dit le *Journal de Lot-et-Garonne*, qu'à Figeac, il y a huit jours, un *amné* aurait soustrait, au préjudice d'une dame, un sac de voyage, qui ne contenait, du reste, que des livres sans grande valeur.

Le voleur est actuellement sous les verroux.

La température s'est abaissée en France surtout dans le Centre et dans le Midi; la neige a fait son apparition au Pic-du-Midi, et le thermomètre y est descendu, cette nuit, à 4 degrés au dessous de zéro.

Des ploies sont tombées dans presque toutes nos stations : 4 mill. à Paris, 7 à Cherbourg, 29 à Perpignan, 30 à Lyon, et quelques orages ont encore éclaté.

Une amélioration momentanée va se produire

(Bureau central météorologique.)

ENSEVELIS VIVANTS

On lit dans les *Nouvelles* de Toulouse :

Miramont, 7 septemb.

Un affreux malheur vient de jeter la population toute entière de Miramont dans une consternation douloureuse.

Le sieur Francazal, d'Auterive, exerçait depuis longtemps la profession de puisatier; vendredi matin il exécutait à Miramont une réparation au fonds d'un puits, lorsque soudain un éboulement de terre et de briques se produisit près de l'orifice, et le malheureux ouvrier fut enseveli vivant à une profondeur de 20 mètres sous des matériaux dont on évalue la hauteur à 5 mètres environ.

En l'absence des deux fils du sieur Francazal qu'un messageur était allé chercher en toute hâte à Auterive, le sieur Pradel, camarade et ami de la victime, n'hésita pas à tenter sa délivrance.

Il descendit avec un sang froid inouï, et on l'entendit adresser des questions au malheureux enfoui, pendant une minute environ; puis un deuxième éboulement se produisit, ensevelit le sauveteur jusqu'à la tête et fit voler à l'orifice du puits un nuage de poussière et de plâtre.

Pradel est d'une force herculéenne; il parvint par un vigoureux effort à se dégager et demanda qu'on lui jetât la corde du puits. Il eut la force de la saisir malgré de nombreuses meurtrissures à la tête, ses chairs meurtries et une douloureuse fracture à la cuisse. On s'est empressé de prodiguer des soins au courageux Pradel.

Mais ce qui serrait le cœur de tous les assistants, c'étaient les plaintes et les cris de Francazal qu'on entendait à travers dix mètres de décombres et qui n'ont cessé de se faire entendre pendant toute la journée.

Il s'est passé alors une scène touchante : M. Larroque, notre dévoué et vénéré pasteur, toujours présent aux heures d'infortune, après s'être convaincu avec douleur, qu'il n'y avait aucun moyen de porter secours au malheureux, a voulu tenter, du moins, de lui donner une absolution suprême. Il s'est penché de tout son corps au-dessus des décombres et, là, s'efforçant de dominer son émotion, il a appelé à plusieurs reprises le pauvre ouvrier; un cri d'intelligence répondit à son appel et le pasteur prononça à haute voix la formule de l'absolution. Toute l'assistance pleura. Vers le soir, les travaux de déblaiement, malgré toute l'activité déployée, étaient encore bien peu avancés; mais on n'entendait plus les cris de Francazal.

Le malheureux avait probablement cessé de vivre.

M. le procureur de la république de Muret, M. le juge de paix d'Auterive, l'ingénieur des ponts-et-chaussées, le maire et les autorités de la ville se sont rendus sur les lieux et dirigent les travaux de dégagement.

Les ouvriers travailleront jour et nuit.

Puisse le fatal exemple de Francazal rendre plus prudents les ouvriers puisatiers et éviter des accidents dont la fréquence s'explique trop par un défaut absolu de précautions.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN AGRICOLE

Dans quelle situation dit le *Bulletin des Halles*, la culture va-t-elle se trouver cette année? — La question est difficile à résoudre.

Le retard de la récolte va avoir pour résultat de faire coïncider les travaux des nouvelles semailles avec l'époque ordinaire des premiers battages; peut-on, dans ces conditions, compter bientôt, sur des offres assez importantes en blés nouveaux? La petite culture sera probablement seule à approvisionner nos marchés pendant quelques mois et la grande culture attendra. La baisse du blé nous paraît donc peu probable, car elle aurait pour conséquence immédiate d'arrêter l'importation des blés étrangers, qui doivent entrer, encore une fois cette année, pour une part considérable dans notre alimentation.

Il est hors de doute, en effet, que les besoins de l'Europe vont être, cette année, plus grands qu'ils ne l'ont jamais été; cette perspective n'est pas de nature à engager les Etats-Unis à faire des concessions sur leurs prix. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est de pouvoir continuer nos achats, pendant quelques mois, à la parité des cours actuels; mais nous doutons que cela soit durable, car il ne faudra pas moins, cette année de 90 à 95 millions d'hectolitres de blé à l'Europe, et la Russie ne pouvant en fournir que de 12 à 15 millions au maximum, nous mettons l'Amérique et l'Australie au défi de parfaire la différence.

Certes, nous importerons en France beaucoup moins que l'année dernière. Si notre récolte ne dépasse pas le chiffre de 70 à 80 millions d'hectolitres, elle pourra du moins passer, pour la totalité, sous la meule, contrairement à ce qui s'est produit pour la récolte de 1878, dont une grande partie était impropre à la mouture; mais il ne nous faudra pas moins de 15 à 20 millions d'hect. de blés étrangers.

DERNIÈRES NOUVELLES

Londres, 9 septembre, 10 h. 25 soir.

Tout indique que le gouvernement anglais est résolu à une guerre à outrance contre l'Afghanistan, si les circonstances l'y obligent.

Une dépêche privée reçue à Londres dit que le vice-roi des Indes, lord Lytton, a donné l'ordre de faire avancer immédiatement plusieurs régiments de Madras et de Bombay, sur la frontière afghane.

Les généraux Roberts et Stewart occuperont militairement tout le territoire entre Candahar et Caboul, et une grande armée se mobilisera à Caboul, afin de marcher sur Hérat, en cas de besoin.

Des mesures sont prises pour expédier sans délai de grandes quantités de vivres et de munitions de guerre, au nord des Indes anglaises, en vue de permettre à l'armée d'entrer en campagne, s'il le faut au commencement de l'hiver.

En attendant on envoie des vivres et des armes à la vallée de Khurram, pour la division du général Roberts qui est en marche.

Bourse de Paris

Cours du 11 Septembre.

Rente 3 p. %..... 84 00
— 3 p. % amortissable 85 90
— 4 1/2 p. %..... 113 25
— 5 p. %..... 117 70

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 10 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.200 »	3.170 »
Crédit foncier.....	932 50	930 »
Orléans-Actions.....	1.197 50	1.195 »
Orléans-Obligations.....	390 »	390 »
Suez.....	740 »	730 »
italien 5 %.....	79 80	79 60

AVIS. — Un Régisseur disponible, désirerait trouver une Vaste Propriété, en retard sous le rapport de la culture.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du Journal.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la maison Abel Pilon (A. le Vasseur, gendre et successeur). Cette administration dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le Crédit littéraire et musical présente en effet des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, de PIERRE LAROUSSE. 46 gros volumes in-4^o. Prix: 600 fr., payables 20 francs par mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, Paris.

LITTÉRÉ. — Dictionnaire de la Langue française et supplément. 5 vol. in-4^o. Prix: 112 francs, payables 20 francs par 4 mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Dictionnaire des Célébrités de la France, classées par ordre alphabétique et par département. 1 gros vol. in-8^o. Prix, relié: 16 fr. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Guerres de la Révolution et du Premier Empire. 13 volumes in-8^o contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix: 100 francs, payables 20 fr. tous les 4 mois. — Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, Paris.

MÉDECINE.

I. — *Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche*, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN, au sel de Berthollet: 2 f. 50, la boîte.

II. *Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements*, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au bismuth et magnésie. — Pastilles: 2 f. 50; — Poudres: 5 fr.

III. — *Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses*. — Le VIN DE BELLIN au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti nerveux, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille: 4 fr.

Dépôts à la pharmacie DETHAN, faubourg St-Denis, 90, PARIS et dans les principales pharmacies de France et de l'Etranger.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mau-

vaises digestions, dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausée et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépression, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésnière. — N^o 49, 871: M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipations, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N^o 46, 270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46, 260: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opioïde. — N^o 18, 744; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N^o 49, 522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésnière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésnière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien,

et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

GRANDE TUILERIE de BOURGOGNE

à MONTCHANIN (fondée en 1860)

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL: QUATRE MILLIONS

MM. les Actionnaires sont informés qu'un COUPON de 12 fr. 50 par ACTION, impôt à déduire sera payé en à-comptes sur les bénéfices de l'exercice en cours à dater du 1^{er} octobre au caisses de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE 18, RUE DE LA CHAUSSEÉ-D'ANTIN.

NOTA. — Ces actions sont au porteur, libérées de 250 fr., et se négocient couramment à 600 fr., c'est-à-dire que chaque titre coûte 350 fr., et rapporte 7 0/0. Ces actions sont cotées officiellement à la Bourse de Paris.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Eaux minérales de Miers.

Gare de Rocamadour

HOTEL CARBOIS

à Alviagnac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale de Miers, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaire.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus de l'Hôtel CARBOIS.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846

JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS

BUREAUX: 29, Rue de Viarmes, 29. — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.

Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.

Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Huiles, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE:

Table with 4 columns: Edition (A, B, C, D), 7 numéros par semaine, 36 fr., 20 fr., 11 fr., 8 fr.

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou valeur sur Paris, au Directeur, 29, rue de Viarmes.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue Valentré, à Cahors.

AVIS

On demande des Ouvriers

S'adresser à M^r NARDOT, fils, rue du Lycée, à Cahors.

A VENDRE

Une Machine

A Vapeur Locomobile, d'occasion

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURRÉJOL, forgeron à Souillaguet, par Gourdon.

A VENDRE

PAILLE, FOURRAGES ET AVOINES.

S'adresser à Monsieur Maurice Desprats, Négociant, à Villeneuve-sur-Lot.

TONIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix: 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

5^e MONTRE ronde, montre plate à cylindre, 10^e Remontoirs simili-OR, garantis 2 ans 14 fr. — Montres tout argent à 8 rubis gar. 3 ans, 18 et tout OR, 48 etc. Env. f^o du tarif. S'adr. à G. Tribaudau à Besançon (Doubs)

20^e MONTRE à Remontoir et mise à l'heure mécanique, en très beau métal doré ou nickelé. La même tout ARGENT 25 fr. ou tout OR 75 fr. — Envoi f^o av. gar. de 2 ans et tarif général. — S'adr. à G. Tribaudau à Besançon (Doubs)

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. — PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr. id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

COMPLÈMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

Bureau: 29 rue Saint-Roch, Paris.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites: un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genet, H. de la Blanchère, Bertoud, Comeltan, Daslys, Etienne Marcel, Chalamey, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection: les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs; port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

PRIME A NOS LECTRICES

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.

C'est le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle.

Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, M. Orsoni, Administrateur de la Mode Française, 37, rue de Lille, à Paris.